



Ville de Lac-Sergent

1525, chemin du Club-Nautique
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0
Courriel : lac-sergent@derytele.com
Site internet : www.villelacsergent.com
Tél. : 418 875-4854 Téléc. : 418 875-3805

AVIS DE PROMULGATION

Règlements no 369-19

1. Le conseil de Ville de Lac-Sergent a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 avril 2019, le règlement suivant :
 - Règlement no 369-19 modifiant le Règlement no 368-18 pour déterminer le taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2019.
2. Toute personne intéressée par ledit règlement peut en prendre connaissance au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Donné à Lac Sergent, le 16^e jour du mois d'avril 2019.

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site *Internet* de la Ville de Lac-Sergent le 16 avril 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 avril 2019.

Mme Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière